



**TO: Atlantic Mackerel Advisory Committee Members/
A: Membres du Comité consultatif de la Maquereau d'atlantique**

**ATLANTIC MACKEREL
NOTICE TO HARVESTERS**

Please be advised that Fisheries and Oceans Canada (DFO) has issued Variation Orders to close the commercial mackerel fishery in all mackerel fishing areas as of 12:00 noon Atlantic Time on Wednesday, October 10, 2018 for conservation purposes as commercial landings are near or have reached the Total Allowable Catch of 10,000 tonnes.

Given this commercial closure for 2018, DFO will allow harvesters that do not have access to handline for bait to ask for a new licence condition to allow the use of hand line (instead of gillnets) for this year only.

The amended personal use bait licences will be valid through to November 30, 2018. The licences will allow harvesters to land up to 1,000 pounds per day using hook and line (hand lines). The gear would be limited 3 rods / lines with the maximum of six hooks per line. Regular bait catch reporting through logbooks will apply.

Harvesters wishing to make this change can obtain revised mackerel bait licence conditions through the National Online Licensing System (NOLS) early this week.

**MAQUEREAU DE L'ATLANTIQUE
AVIS AUX PÊCHEURS**

Veillez noter que Pêche et Océans Canada (MPO) a émis des ordonnances afin de fermer la pêche commerciale au maquereau dans toutes les zones de pêche du maquereau à compter de midi, heure de l'Atlantique, le mercredi 10 octobre 2018, à des fins de conservation, car les débarquements commerciaux risquent d'atteindre le total admissible des captures de 10 000 tonnes.

Du fait de la fermeture de la pêche commerciale pour la saison 2018, le MPO autorisera les pêcheurs qui n'ont pas accès à la ligne à main pour la pêche de poisson pour appât à demander de nouvelles conditions de permis pour permettre l'utilisation de la ligne à main (au lieu des filets maillants) pour cette année seulement.

Les nouvelles conditions de permis de poisson pour appât seront valables jusqu'au 30 novembre 2018. Les pêcheurs seront autorisés à capturer un maximum de 1 000 livres par jour à l'aide de 3 lignes à main avec un maximum de six hameçons par ligne. Le journal de bord conçu pour rapporter les captures de poisson pour appât doit être tenu à jour.

Les pêcheurs qui souhaitent obtenir une condition de permis révisée pour la pêche de poissons pour appât pourront le faire à partir du système national d'émission des permis en ligne au début de la semaine.

David Whorley

Director, Resource Management / Directeur, Gestion de la ressource